

COMMENT MONTER UN PROJET ET UN DOSSIER ?

Les pièces à fournir dans le dossier :

- Un PV d'AG validant le projet de végétalisation et son budget
- Un plan de masse des espaces existants et du projet de végétalisation (photos et croquis)
- Des devis des activités à faire (études préalables, concertation-communication, travaux...)
- Le détail des végétaux à planter
- Un calendrier prévisionnel des travaux

Démarche pour construire son projet

1. Démarrer une concertation au sein de la copropriété pour définir le projet et favoriser son acceptation
2. Structurer le projet sur plan en y associant un budget et un calendrier
3. Présenter le projet en AG

4. Postuler au dispositif de la métropole en ligne directement sur la plateforme Toodego : <https://demarches.toodego.com/logement/soutien-a-la-vegetalisation-des-espaces-residentiels-collectifs/>
5. Lancer la démarche opérationnelle et réaliser les travaux avec le(s) professionnel(s) et avec les habitants
6. S'engager à respecter la biodiversité (interdiction des pesticides, fauches tardives, tailles raisonnées, ...) et maintenir la perméabilité des espaces plantés pendant au moins dix ans

CONTACTS ET REGLEMENT FINANCIER À TÉLÉCHARGER SUR LE SITE DE LA METROPOLE (cliquer sur le lien) :
[VEGETALISATION DES ESPACES RESIDENTIELS COLLECTIFS](#)

PISTYLES PEUT VOUS AIDER

Des entreprises de paysagisme et des associations peuvent vous aider à lancer un tel projet. Pistyles, coopérative de paysage-compostage-jardinage-maraichage est, parmi d'autres, à votre disposition.

Avant les travaux :

- En vous orientant dans la définition de vos objectifs et la formalisation de votre projet technique et graphique : Réaliser, avec vous, les études amont ou encore formaliser votre projet et le transcrire sous une forme graphique.
- En animant des ateliers de concertation pour permettre aux habitants de donner leurs idées, façonner un projet qui vous ressemble et donc finalement faciliter l'appropriation du projet et le passage en AG.
- En vous conseillant dans la structuration du projet sur les aspects techniques, budgétaires, sociaux.
- En vous guidant pour déposer votre dossier auprès de la métropole.

Pendant les travaux :

- En réalisant les aménagements et travaux (de la préparation du sol à la plantation des arbres et jusqu'à la gestion écologique et pérenne des aménagements)
- En organisant et en animant des séances de plantation collectives et participatives, véritable « marque de fabrique » de Pistyles et de son équipe !



Pistyles anime également un espace « Jardin-Ressources » aux Gratte-Ciel (169 cours Zola à Villeurbanne) où vous pouvez trouver des infos, démonstrations, formations pour végétaliser votre copropriété.

Planter des végétaux dans la copropriété pour avoir des fleurs, de l'ombre, de la fraîcheur et un endroit pour se rencontrer !

Planter des fruitiers pour organiser de belles récoltes collectives en été !

Voilà une activité motivante à faire entre voisins. Et cela va resserrer les liens.

Contact : Pistyles 207 rue Francis de Pressensé 69100 VILLEURBANNE
+33 (0)4 78 75 50 46. contact@pistyles.eu